

Palchem s'illustre

L'union des entreprises chimiques du Nord – Pas-de-Calais montre la volonté d'encourager les PME du secteur pour l'application de normes d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. L'entreprise Palchem, implantée à Angres, vient de recevoir un prix de la part de l'UIC récompensant les diverses initiatives que l'entreprise a pris dans ces trois domaines.



L'entreprise Palchem, située à Angres près de Liévin, a été, cette année, une nouvelle fois récompensée par l'union des industries chimiques, pour ces initiatives prises, et pérennes, dans le domaine de l'hygiène, la sécurité et la protection de l'environnement. Ce prix est essentiellement réservé aux PME indépendantes pour qui « il est beaucoup plus difficile et coûteux de respecter les réglementations », note Jean-Luc Anthyme, délégué général de l'union des industries chimiques du Nord.

L'entreprise de 14 personnes est spécialisée dans le domaine des dérivés bromés et fournit les laboratoires pharmaceutiques de molécules, avec au minimum 99% de pureté, destinées au marché de la santé humaine. Plusieurs domaines ont été creusés par cette PME, employant 14 personnes, la protection de l'eau, la protection de l'air et la maîtrise des déchets pour atteindre un niveau optimum dans les domaines de la sécurité, de l'hygiène et de la protection de l'environnement. Par exemple, l'installation d'un système de captage de l'air qui pourrait être

pollué, des réservoirs étanches récupèrent les eaux de pluie pour protéger la nappe phréatique, l'usine est en pente, ainsi en cas de problème les liquides sont dirigés vers les réservoirs étanches, l'utilisation des emballages est rationalisée. Les salariés sont fortement impliqués dans cette démarche. A leur arrivée dans l'entreprise, ils reçoivent une formation, de plus, grâce à des instructions écrites, ils restent fortement téléguidés dans leur travail. « Les salariés doivent aussi être bien motivés, il faut bien les payer pour qu'ils s'impliquent eux aussi dans la sécurité » indique M. Paladini. Ainsi, les employés montrent une conduite adaptée, ils travaillent proprement, se protègent les yeux, évitent de prendre des risques inutiles et savent être réactifs devant une complication. Modeste, M. Paladini observe que sa démarche relève du « bon sens, de la cohérence, quel est mon intérêt à ne pas me préoccuper de la sécurité ou de l'environnement ? ». Ce n'est, paraît-il, pas le cas de tout le monde.